
DES RÉGIONS PLUS FORTES. UN QUÉBEC PLUS FIER.

Cahier de consultation réalisé par la Commission politique de la CAQ



Faire plus. Faire mieux.

JANVIER 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. FORÊT, RESSOURCES NATURELLES, CHASSE ET PÊCHE	3
1.1 Aménagement durable des forêts	
1.2 Activités de chasse et pêche responsables	
1.3 Permis de chasse et pêche	
1.4 Transformation des ressources naturelles	
1.5 Valorisation du bois	
1.6 Pêche commerciale durable	
2. AGRICULTURE	7
2.1 Autonomie alimentaire	
2.2 Agriculture et santé mentale	
2.3 Relève agricole	
2.4 Agriculture biologique et écoresponsable	
2.5 Réduction des délais	
2.6 Modernisation des fermes du Québec	
2.7 Valorisation des produits québécois	
3. SERVICES EN RÉGION	11
3.1 Internet haute vitesse	
3.2 Écoles de municipalités rurales	
3.3 Enseignement supérieur	
3.4 Premières Nations et Inuits	
3.5 Santé	
3.6 Économie sociale	

1. FORÊT, RESSOURCES NATURELLES, CHASSE ET PÊCHE

La chasse, la pêche et l'exploitation forestière sont au cœur du mode de vie et de l'économie de nombreuses régions du Québec. Nous devons valoriser ces activités et soutenir la formation d'une relève passionnée et compétente afin d'assurer la prospérité des communautés qui en dépendent.

Nos forêts, nos grandes étendues sauvages et nos cours d'eau sont aussi l'une de nos plus importantes richesses. Elles font partie de notre ADN. Les Québécois y tiennent et elles doivent être préservées. La prospérité qui en découle doit donc être préservée de façon responsable, dans une perspective de développement durable.

1.1 AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

Le Québec dispose d'importantes ressources forestières dont l'apport économique, social et environnemental dépend de notre capacité à gérer nos forêts de manière durable. À cet égard, le Québec est reconnu à l'échelle internationale pour la rigueur de ses pratiques forestières, et le secteur forestier se veut un modèle de développement durable. Notons qu'environ 90 % des forêts publiques québécoises sont certifiées selon les normes reconnues internationalement (FSC, SFI, CSA). Considérant le rôle structurant des forêts pour les régions, de même que leur contribution essentielle pour la préservation de la biodiversité et la lutte aux changements climatiques, le Québec doit redoubler d'efforts afin que son régime forestier évolue en fonction des plus hauts standards d'aménagement durable des forêts.

PROPOSITION 1.1

La Coalition Avenir Québec propose de privilégier un aménagement durable des forêts afin d'assurer la pérennité de la forêt et des activités qui y sont rattachées.

Proposée par la Commission politique

1.2 ACTIVITÉS DE CHASSE ET PÊCHE RESPONSABLES

Les activités de plein air, telles que la chasse, la pêche et le piégeage, sont bien encadrées et réglementées. Les amateurs ont plusieurs formations à leur portée de main. Toutefois, celles-ci se concentrent essentiellement sur la technique, l'équipement, la sécurité et la pratique. Une formation appropriée, disponible pour tous, sur les pratiques écoresponsables permettrait aux passionnés de ces activités d'apprécier davantage la qualité et la quantité de nos ressources et, en plus, de faire en sorte qu'elles soient encore disponibles pour les générations à venir.

PROPOSITION 1.2

La Coalition Avenir Québec propose d'encourager la formation pour développer des pratiques de pêche, de chasse et de piégeage écoresponsables.

Proposée par la Commission politique

1.3 PERMIS DE CHASSE ET PÊCHE

À l'automne 2019, le gouvernement du Québec annonçait la nouvelle tarification des permis de chasse et de pêche. Pour la saison 2019-2020, leur prix baissera de 26 % pour la pêche et de 15 % pour la chasse. Les usagers payeront donc moins pour avoir accès à ces activités.

Il peut, malheureusement, être encore difficile d'avoir accès rapidement à ces permis. Les usagers doivent se déplacer dans des commerces désignés pour les obtenir. Afin de faciliter l'accès rapide à ces activités pour la population, d'encourager la relève et de promouvoir davantage les activités fauniques en famille, le gouvernement doit rendre plus facile et plus rapide l'obtention des permis de chasse et de pêche.

PROPOSITION 1.3

La Coalition Avenir Québec propose d'améliorer l'efficacité du système de vente des permis de chasse et de pêche, afin que cette formalité administrative soit plus rapide.

Proposée par la Commission politique

1.4 TRANSFORMATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le secteur des ressources naturelles, dont les ressources énergétiques et minérales, contribue à la création de richesse collective. Trop souvent, nos ressources sont exportées hors du Québec pour être transformées. En développant une stratégie d'attraction et de développement pour les entreprises du Québec, cela nous permettrait de maximiser la croissance économique et durable du Québec, créer encore plus d'emplois, stimuler l'innovation et développer nos richesses.

PROPOSITION 1.4

La Coalition Avenir Québec propose de mettre en place une stratégie d'attraction et de développement pour que les entreprises augmentent la transformation des ressources naturelles exploitées au Québec.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la Relève

1.5 VALORISATION DU BOIS

L'industrie du bois joue un rôle essentiel dans l'économie des régions. La mise en valeur de cette ressource renouvelable dans une perspective de développement durable est non seulement source de richesse et de création d'emplois, mais peut contribuer à la lutte aux changements climatiques. Les produits du bois, lorsqu'ils sont transformés pour un usage à long terme, ont un impact positif sur la réduction des gaz à effets de serre (GES). Une utilisation accrue du bois d'œuvre dans le secteur de la construction en remplacement de matériaux plus polluants, permettrait de contribuer à la réduction de GES.

PROPOSITION 1.5

La Coalition Avenir Québec propose de valoriser l'utilisation du bois dans la construction, en remplacement de matériaux dont la fabrication est plus polluante dans le but de réduire globalement les émissions de gaz à effets de serre (GES).

Proposée par la Commission politique

1.6 PÊCHE COMMERCIALE DURABLE

Le secteur de la pêche est une grande fierté pour l'ensemble des Québécois. Aujourd'hui, qu'il s'agisse du crabe des neiges, du homard, de la crevette nordique ou du flétan du Groenland, le Québec propose un large éventail d'espèces marines reconnues pour leur fraîcheur et leurs grandes qualités nutritionnelles. Plus encore, les secteurs de la capture, de la transformation et de l'aquaculture sont des leviers importants de développement économique et culturel pour plusieurs régions maritimes, notamment en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, en Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine.

Au même moment, les changements climatiques entraînent d'importantes fluctuations dans les stocks des ressources aquatiques, fluctuations qui ont notamment des impacts sur les pêcheries au Québec. La recherche et l'innovation sont des clés pour accroître la productivité et la compétitivité du secteur des pêches et de l'aquaculture, notamment en permettant à l'industrie de renforcer sa capacité à s'adapter aux changements dans l'écosystème aquatique et marin.

PROPOSITION 1.6

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir les projets innovants dans les secteurs de la capture et de la transformation des poissons et des fruits de mer ainsi que de l'aquaculture, afin de poursuivre les efforts visant une pêche commerciale durable et une économie régionale maritime pérenne.

Proposée par la Commission politique

2. AGRICULTURE

L'agriculture est un véritable moteur économique pour le Québec. C'est une industrie qui soutient de nombreux emplois bien rémunérés, répartis dans l'ensemble de nos régions. Nos agriculteurs nous offrent des produits d'une grande qualité qui se retrouvent dans nos assiettes au quotidien. Il s'agit d'une importante source de fierté pour les Québécois.

Nous devons donc protéger notre industrie agricole tout en l'aidant à relever les défis environnementaux ainsi que ceux liés au commerce international. Nous devons aussi encourager la production responsable et soutenir la formation d'une relève compétente.

2.1 AUTONOMIE ALIMENTAIRE

La pandémie a montré la fragilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Une rupture de stock ailleurs dans le monde peut entraîner une pénurie au Québec. Le Québec doit se prémunir contre de tels phénomènes en devenant le plus autonome possible. En plus d'assurer la sécurisation de son approvisionnement alimentaire, la recherche de l'autonomie alimentaire est aussi bonne pour développer notre économie en favorisant les produits locaux et en réduisant les gaz à effets de serre (GES) en raccourcissant les distances de transport.

PROPOSITION 2.1

La Coalition Avenir Québec propose de mettre en place des mesures afin de permettre au Québec d'accroître son autonomie alimentaire.

Proposée par la Commission politique

2.2 AGRICULTURE ET SANTÉ MENTALE

Le monde de l'agriculture est durement touché par les problèmes de santé mentale et de détresse psychologique. La dureté du travail, l'isolement des travailleurs agricoles et les difficultés économiques font que la profession est particulièrement sujette à la détresse psychologique. Le travail du monde agricole est indispensable pour le Québec. Il faut en faire plus pour le soutien psychologique de nos travailleurs agricoles.

PROPOSITION 2.2

La Coalition Avenir Québec propose de mettre en place des mesures afin de répondre aux problématiques de santé mentale et de détresse psychologique des agriculteurs.

Proposée par la Commission politique

2.3 RELÈVE AGRICOLE

L'industrie agricole contribue à la vitalité, l'occupation et la valorisation du territoire québécois. C'est le principal moteur économique de nombreuses régions du Québec. L'industrie fait, malheureusement, face à un manque criant de relève, notamment en raison du coût élevé des terres agricoles et des actifs nécessaires à leur exploitation. La fiscalité rend parfois aussi plus attrayante, pour les agriculteurs, la vente de leur ferme à des étrangers qu'à leurs enfants. Beaucoup de jeunes qui souhaiteraient se lancer doivent y renoncer en raison d'un manque de fonds.

PROPOSITION 2.3

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir davantage la relève agricole en facilitant son accès au financement.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la Relève

2.4 AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET ÉCORESPONSABLE

D'un point de vue environnemental, nous avons fortement intérêt à encourager l'agriculture biologique, car elle est bénéfique pour la santé, pour le bien-être animal, pour la protection de l'environnement et pour la réduction de gaz à effets de serre (GES).

D'un point de vue économique, nous avons tout autant intérêt à développer cette forme d'agriculture. Les produits biologiques sont de plus en plus demandés chez les consommateurs.

Si l'objectif premier de l'agriculture est de produire des aliments en quantité suffisante pour nourrir la population, elle doit le faire dans le respect de la biodiversité et dans une perspective de gestion durable des ressources. Les impératifs de productivité et de rendement économique ne doivent pas être rejetés, bien au contraire, mais appliqués de telle façon à assurer la pérennité de l'agriculture au Québec. Il faut soutenir nos agriculteurs à réduire leur déchet de matières résiduelles, récupérer, réduire leur consommation énergétique et utiliser des équipements et des produits qui contribuent à réduire leur empreinte environnementale.

PROPOSITION 2.4

La Coalition Avenir Québec propose d'appuyer les agriculteurs à pratiquer une agriculture biologique et écoresponsable.

Proposée par la Commission politique

2.5 RÉDUCTION DES DÉLAIS

La Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a pour mission de faire respecter la loi et d'arbitrer les relations entre le développement du territoire et la préservation de la zone agricole. Or, l'instance connaît des délais de traitement importants, ce qui cause des insatisfactions dans les régions du Québec, en plus de nuire à la réputation de l'institution. Dans le cas des dossiers plus complexes, les délais peuvent effectivement atteindre en moyenne 182 jours ouvrables, soit plus de neuf mois. Ces délais, qui sont le résultat d'une surcharge de dossiers par rapport à la capacité de traitement de la CPTAQ, causent des ralentissements importants pour les projets des agriculteurs et des citoyens dans les régions du Québec.

PROPOSITION 2.5

La Coalition Avenir Québec propose de réduire les délais de traitement de la Commission de la protection des territoires agricoles du Québec.

Proposée par la Commission politique

2.6 MODERNISATION DES FERMES DU QUÉBEC

Toutes les industries ont besoin de se moderniser afin de rester compétitives, de se développer, d'améliorer leur rendement et d'offrir des produits de qualité qui répondent aux besoins de leur clientèle. Le monde de l'agriculture n'y échappe pas. Des besoins importants d'investissement, notamment en robotisation, sont à combler dans les prochaines années afin de permettre à cette industrie de continuer à jouer un rôle crucial dans l'économie du Québec.

PROPOSITION 2.6

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir davantage la modernisation et l'implantation des nouvelles technologies dans les fermes du Québec.

Proposée par la Commission politique

2.7 VALORISATION DES PRODUITS QUÉBÉCOIS

Dans plusieurs pays européens, « l'appellation d'origine contrôlée » permet d'identifier un produit dont les étapes de fabrication (production et transformation) sont réalisées dans une même zone géographique. Il s'agit d'un gage d'authenticité du produit qui valorise le travail de ses artisans.

En plus d'ajouter une plus-value au produit qui fait l'objet de l'appellation, cela permet de stimuler d'autres activités économiques, comme le tourisme. Il est temps que le Québec soutienne davantage le développement des appellations contrôlées afin de dynamiser le patrimoine agricole et touristique de nos régions. Il est temps que le Québec se donne son propre système d'identification régionale afin de valoriser ses produits et le travail de ses artisans.

PROPOSITION 2.7

La Coalition Avenir Québec propose de mieux mettre en valeur son territoire en favorisant le développement et la promotion d'appellations réservées des produits québécois.

Proposée par la Commission politique

3. SERVICES EN RÉGION

Trop souvent, les régions ont été laissées pour compte au profit des grands centres en matière de services publics. Que ce soit en éducation, en santé ou même pour l'accès à Internet, le manque de services dans certaines régions contribue à l'exode des jeunes et des familles vers la ville.

Nos régions devraient pourtant recevoir la même attention que les grands centres ; ni plus ni moins. Pour redresser la situation, nous devons mettre en place des services adaptés à la réalité de chaque milieu et mieux soutenir nos municipalités. Nous devons aussi retenir les jeunes en région en offrant plus de formations et d'emplois de qualité afin d'assurer un renouvellement de la population.

3.1 INTERNET HAUTE VITESSE

Les derniers mois nous ont démontré l'importance d'un accès Internet de qualité pour, entre autres, le télétravail, l'école à distance, la télémédecine et le maintien de liens sociaux avec famille et amis. Encore trop de Québécois en région n'ont pas accès à internet haute vitesse. Il est urgent de brancher tous les foyers le plus rapidement possible et nous devons redoubler d'ardeur pour y arriver. Un service internet de qualité à un coût raisonnable est essentiel pour la vitalité économique et sociale de nos régions.

PROPOSITION 3.1

La Coalition Avenir Québec propose d'accélérer l'installation d'internet haute vitesse afin de faire du Québec la première province canadienne à brancher l'ensemble des foyers à internet haute vitesse.

Proposée par la Commission politique

3.2 ÉCOLES DE MUNICIPALITÉS RURALES

La mission de l'école primaire va bien plus loin que l'instruction. En plus des apprentissages, les enfants y acquièrent d'importantes aptitudes sociales. C'est pourquoi un enfant doit idéalement grandir dans une école qui est un véritable milieu de vie.

Idéalement, ce milieu de vie doit être aussi près que possible de chez lui. Or, vu l'exode rural, il devient difficile d'assurer la préservation de ces milieux éducatifs de proximité. Pourtant, les villages ne peuvent espérer prospérer sans bénéficier de services éducatifs et d'enseignement de qualité.

Une aide supplémentaire est nécessaire pour permettre aux écoles des petites collectivités de se développer.

PROPOSITION 3.2

La Coalition Avenir Québec propose de favoriser l'essor des écoles des municipalités rurales.¹

Proposée par la Commission politique et la Commission de la Relève

1. Ce sont des municipalités de moins de 5 000 habitants.

3.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Comme dans la plupart des pays industrialisés, l'économie québécoise devient de plus en plus une économie du savoir, basée sur l'éducation, la recherche et l'innovation. Cependant, l'enseignement supérieur et la recherche sont principalement concentrés dans les grands centres, ce qui ne permet pas aux régions du Québec d'en tirer pleinement profit, en plus de causer un exode des cerveaux vers les grands centres.

Pourtant, les régions du Québec auraient beaucoup à gagner à avoir plus de pôles d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation en leur sein. Elles gagneraient aussi à multiplier les partenariats de recherche entre les entreprises et les institutions d'enseignement afin de favoriser l'innovation sur l'ensemble du territoire québécois. Afin de permettre aux régions de se développer davantage grâce à l'économie du savoir et de freiner l'exode des cerveaux, il est nécessaire de soutenir l'enseignement supérieur² et la recherche partout sur le territoire québécois.

PROPOSITION 3.3

La Coalition Avenir Québec propose de soutenir l'enseignement supérieur et la recherche en région dans l'objectif de multiplier l'accès à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire québécois.

Proposée par la Commission politique et la Commission de la Relève

3.4 PREMIÈRES NATIONS ET INUITS

Plusieurs enquêtes et rapports déposés dans les dernières années montrent que les populations autochtones reçoivent des services publics de moindre qualité ou peu adaptés à leur réalité. Il est de la responsabilité du gouvernement de s'assurer que tous les citoyens du Québec reçoivent des services de qualité. Nous devons travailler avec les Premières Nations et les Inuits pour répondre à leur besoin dans le respect de leur culture et de leurs traditions.

PROPOSITION 3.4

La Coalition Avenir Québec propose de convenir avec les Premières Nations et les Inuits du Québec des mécanismes administratifs leur permettant d'exercer une plus grande autonomie en ce qui a trait aux services publics qui les concernent directement.

Proposée par la Commission politique

2. Cela inclut les cégeps et les universités.

3.5 SANTÉ

Le vieillissement de la population québécoise et l'augmentation des maladies chroniques entraîneront une croissance rapide de la demande pour les services préhospitaliers d'urgence dans les prochaines années, créant ainsi une pression importante sur les services en place. Afin de garantir une réponse efficace et rapide aux appels urgents des citoyens sur tout le territoire québécois, il est nécessaire de revoir l'organisation de la couverture ambulancière ainsi que la méthode d'allocations des ressources entre les différentes régions.

PROPOSITION 3.5

La Coalition Avenir Québec propose de revoir l'organisation des services préhospitaliers et les critères de la couverture ambulancière afin d'assurer une équité entre les régions du Québec.

Proposée par la Commission politique

3.6 ÉCONOMIE SOCIALE

Les entreprises d'économie sociale sont celles qui créent de la richesse tout en contribuant à l'équité sociale dans leur communauté. Cela se fait notamment par la création d'emplois, l'implantation de services pour la communauté, la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement.

L'économie sociale constitue un moyen privilégié d'accroître les services disponibles en région tout en créant de la richesse pour les acteurs locaux. Il importe donc de créer des conditions propices à l'essor de l'économie sociale dans tous les secteurs d'activités afin de contribuer à dynamiser les régions du Québec.

PROPOSITION 3.6

La Coalition Avenir Québec propose d'assurer l'accessibilité des services aux personnes en région en favorisant l'essor de l'économie sociale dans tous les secteurs d'activités.

Proposée par la Commission politique



Faire plus. Faire mieux.

JANVIER 2021